





de l'objet, rituel de la circonstance, droit privilégié ou exclusif du sujet qui parle : on a là le jeu de trois types d'interdits qui se croisent, se renforcent ou se compensent, formant une grille complexe qui ne cesse de se modifier. Je noterai seulement que, de nos jours, les régions où la grille est la plus resserrée, où les cases noires se multiplient, ce sont les régions de la sexualité et celles de la politique : comme si le discours, loin d'être cet élément transparent ou neutre dans lequel la sexualité se désarme et la politique se pacifie, était un des lieux où elles exercent, de manière privilégiée, quelques-unes de leurs plus redoutables puissances. Le discours, en apparence, a beau être bien peu de choses, les interdits qui le frappent révèlent très tôt, très vite, son lien avec le désir et avec le pouvoir.

FOUCAULT, *L'Ordre du discours* (1970).

### **Question d'interprétation philosophique**

D'après ce texte, pourquoi, dans toutes les sociétés humaines, les usages de la parole font-ils l'objet d'interdits ?

### **Question de réflexion littéraire**

Dans quelle mesure une œuvre littéraire peut-elle être transgressive ?

*Pour construire votre réponse, vous vous référerez au texte ci-dessus, ainsi qu'aux lectures et connaissances, tant littéraires que philosophiques, acquises durant l'année.*